



RETURN BIDS TO:

**Canada Revenue Agency
Bid Receiving Unit**
Ottawa Technology Centre
Receiving Dock
875 Heron Road, Room D-95
Ottawa, ON K1A 1A2

RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Agence du revenu du Canada
Réception de soumission**
Centre de technologie d'Ottawa
Quai de réception
875, chemin Heron, Salle D-95
Ottawa (Ontario) K1A 1A2

Proposal to: Canada Revenue Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

**AMENDMENT TO REQUEST FOR
PROPOSAL / MODIFICATION DE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Title – Sujet Enterprise Document Imaging and Capture Imagerie documentaire et de saisie de contenu d'entreprise	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000344072	Date 2019-08-22
Amendment No. - N° modif. 009	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2019-08-26 at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante	
Name – Nom Chris Zaremba	
Address – Adresse - See original document/ voir document original	
E-mail address – Adresse de courriel chris.zaremba@cra-arc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone (613) 697-0718	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	



SOLICITATION AMENDMENT # 009

This solicitation amendment is raised to address the following questions submitted during the solicitation period as per RFP.

1. QUESTIONS AND ANSWERS

- Q33.** Are the 30 Enterprise Document Imaging Software User licenses for workstation mode or centralized installation mode (via Windows server hosting)?
- A33.** The 30 user licenses are for centralized installation mode.
- Q34.** Concerning criteria SR6 "The Software should automatically identify images that contain handwriting", it is requested to raise the images that include handwriting. Will each document include areas of localized writing detections within the page or should the detection be done globally on all pages?
- A34.** The detection should be done globally on all pages, not on localized areas within a page.
- Q35.** Concerning criteria SR18 "The Software should display text, object or other elements within a frequency greater than 2 Hz and lower than 55 Hz", can you please specify that it is for the screen display frequency?
- A35.** Yes this is for the screen display frequency.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED



QUESTION ET RÉPONSE n° 009 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise pour répondre aux questions suivantes soumissionnées durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q33.** Est-ce que les 30 licences d'utilisateur du logiciel d'imagerie de documents d'entreprise sont pour des exploitations en mode station de travail ou mode installation centralisée (via serveur hébergeur Windows) ?
- R33.** Les 30 licences d'utilisateur sont pour le mode installation centralisée.
- Q34.** Concernant le critère SR6 « Le logiciel doit automatiquement relever les images qui contiennent de l'écriture », il est demandé de relever les images qui comportent de l'écriture manuscrite. Est-ce que chaque document comportera des zones de détections d'écriture localisé à l'intérieur de la page ou la détection doit-elle s'effectuer globalement sur toute les pages ?
- R34.** La détection doit être effectuée globalement sur toutes les pages et non sur les zones localisées d'une page.
- Q35.** Concernant le critère SR18 « Le logiciel doit afficher le texte, les objets ou tout autre élément dans une gamme de fréquences supérieure à 2 Hz et inférieure à 55 Hz », pouvez-vous s'il vous plaît préciser qu'il s'agit bien de fréquence d'affichage d'écran ?
- R35.** Oui, c'est pour la fréquence d'affichage à l'écran.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.